

# Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce jeudi 29 septembre 2022

## SOMMAIRE

- Bukavu : inauguration à l'hôpital de Panzi du bloc opératoire pour la chirurgie mini-invasive
- Le HCR rapatrie près de 6000 réfugiés congolais exilés en Zambie
- L'ONU appelle à de nouvelles mesures pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale au travail
- ACAJ demande à la Cour de cassation de prendre des circulaires limitant la liberté provisoire dans des faits de corruption et détournement
- Corruption : ce que la justice reproche à Vidiye Tshimanga
- Assemblée Nat / Delly Sesanga prêt à être auditionné sur l'affaire 21.000 \$ : « Je ne me laisse pas intimider par quoi que ce soit »
- Violences sexuelles : un nouveau service chez le Dr Mukwege pour soigner les femmes violées
- Accès à l'information électorale : un nouveau cadre d'échange mensuel entre la CENI, la société civile et les médias.
- Guerre et conflits communautaires en RDC : Fayulu appelle les congolais à défendre « la patrie qui est en danger »

- **DROITS HUMAINS**

## Bukavu : inauguration à l'hôpital de Panzi du bloc opératoire pour la chirurgie mini-invasive

L'ancien Président français, François Hollande, sa participé ce mercredi 28 septembre à Bukavu a l'inauguration, aux côtés du Dr Denis Mukwege, d'un nouveau bloc opératoire au sein de l'hôpital général de Panzi. Cette unité est spécialisée dans la chirurgie mini-invasive : une technique d'opération sans faire des larges incisions grâce aux appareils ultramodernes qui permettent au

chirurgien d'atteindre sa cible au centimètre près, à l'aide des instruments longs et fins, le tout contrôlé grâce à des écrans. Selon les sources contactées par Radio Okapi, la présence de François Hollande à Panzi est une promesse de longue date qu'il avait faite à Dr Mukwege alors qu'il était encore président de la République française. Mais il attendait que ce bloc opératoire soit fini pour venir. Parlant de ce bloc, doté d'appareils à la pointe de la technologie et de 6 salles d'opérations, il est spécialisé dans la chirurgie mini-invasive : une pratique qui permet d'avoir moins d'hémorragie. Elle est aussi moins douloureuse et donc moins traumatisante pour le patient, souligne le Dr Guy Bernard Cadière, médecin belge qui a longtemps effectué des missions à Panzi.

## **Beni : de fausses pièces d'identité à la base de la tension entre la société civile et la police**

---

**La tension s'observe depuis plus de trois mois entre les acteurs de la société civile et les policiers de la Légion nationale d'intervention (LNI), installés aux quatre barrières principales, à l'entrée et la sortie de la ville de Beni (Nord-Kivu). Cette tension fait suite aux tracasseries dont la population dit être victime de la part de cette unité de la police. Celle-ci rejette ces allégations, disant se livrer plutôt à la saisie de fausses pièces d'identité à ces postes de contrôle. La situation remonte à plus de trois mois. De fausses pièces d'identité sont récupérées auprès de la population, dont la majorité provient de la région de Lubero, Butembo à destination de Mambasa en Ituri.**

## **Le HCR rapatrie près de 6000 réfugiés congolais exilés en Zambie**

---

**Le haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) et les autorités de la République zambienne ont annoncé, le mardi 27 septembre, le rapatriement de près de 6000 réfugiés congolais habitant la Zambie. Ces congolais avaient fui, depuis cinq ans, en Zambie, les violences au Sud-est de la RDC. Le HCR affirme que le rapatriement des réfugiés de la colonie de Mantapala dans la province de Luapula vers Pweto(Haut-Katanga) en RDC a débuté en décembre 2021. Ces réfugiés sont transportés par bus grâce à un convoi hebdomadaire d'environ 600 personnes jusqu'au poste frontalier de Lunkinda. Plus de 11 000**

réfugiés congolais sont demandeurs d'un retour en RDC d'ici 2022. Cela fait suite à la déclaration d'une amélioration de la sécurité dans certaines zones de la province du Haut-Katanga.

- **DROITS DES FEMMES**

## **Violences sexuelles : un nouveau service chez le Dr Mukwege pour soigner les femmes violées**

---

**Les femmes victimes de viols atroces soignées dans l'hôpital du prix Nobel de la paix Denis Mukwege, dans l'est de la RD Congo, peuvent désormais bénéficier d'une chirurgie "sans cicatrice", dans un nouveau service ultra-moderne inauguré mercredi.** Créé avec le Pr belge Guy-Bernard Cadière, l'"institut africain de chirurgie minimale invasive" est installé dans l'enceinte de l'hôpital de Panzi du Dr Mukwege à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, une des provinces congolaises en proie depuis près de 30 ans aux violences de groupes armés. Depuis la fin des années 90, Denis Mukwege y accueille des femmes victimes de viols, utilisés comme "armes de guerre" dans ces interminables conflits. « Votre travail depuis tant d'années pour que les femmes soient réparées, traitées, suivies, réinsérées dans la société, va bien au-delà de l'est du Congo, c'est un exemple pour le monde », a déclaré lors de l'inauguration du nouveau département de l'hôpital l'ancien président français François Hollande.

## **L'ONU appelle à de nouvelles mesures pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale au travail**

---

**Alors qu'on estime que 12 milliards de journées de travail sont perdues chaque année pour cause de dépression ou d'anxiété, coûtant près de 1.000 milliards de dollars à l'économie mondiale, deux agences des Nations Unies ont appelé mercredi à des mesures concrètes pour répondre aux problèmes de santé mentale dans la population active.** Deux nouvelles publications visant

à traiter cette question sont publiées aujourd'hui par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation internationale du Travail (OIT). Les directives mondiales de l'OMS sur la santé mentale au travail recommandent des mesures pour lutter contre les risques pour la santé mentale tels que les charges de travail lourdes, les comportements négatifs et d'autres facteurs qui créent de la détresse au travail. Pour la première fois, l'OMS recommande une formation des dirigeants, afin de renforcer leur capacité à prévenir les environnements de travail stressants et à répondre aux travailleurs en détresse.

**Principales plaintes : intimidation et violence psychologique : Le rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde , publié en juin 2022, indique que sur un milliard de personnes vivant avec un trouble mental en 2019, 15% des adultes en âge de travailler ont connu un trouble mental. Le travail amplifie les problèmes sociétaux plus larges qui ont un impact négatif sur la santé mentale, notamment la discrimination et l'inégalité.** L'intimidation et la violence psychologique sont les principales plaintes liées au harcèlement au travail qui ont un impact négatif sur la santé mentale. Pourtant, discuter de la santé mentale ou la révéler reste un tabou dans les milieux professionnels du monde entier.

---

- **SITUATION POLITIQUE**

## **RDC : ACAJ demande à la Cour de cassation de prendre des circulaires limitant la liberté provisoire dans des faits de corruption et détournement**

---

**La libération provisoire accordée à l'ex-conseiller spécial du chef de l'État en matière stratégique, Vidiye Tshimanga, continue de susciter des réactions au sein de l'opinion nationale en RD Congo.** La dernière en date est celle de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) qui, via Twitter, sollicite auprès de la Cour de cassation, la prise des circulaires empêchant ainsi la mise en liberté provisoire pour une personne poursuivie pour des faits de corruption. *« Tout en reconnaissant la pertinence de l'article 17 de la*

*constitution, l'ACAJ demande vivement au procureur général et au premier président de la Cour de cassation prendre des circulaires limitant la liberté provisoire dans les faits de corruption, détournement des deniers publics et blanchissement des capitaux, pour ne pas continuer à choquer l'opinion publique », écrit cette association de défense des droits de l'homme.*

Pour cette structure, le droit d'appréciation souveraine, reconnu au magistrat instructeur, ne doit pas devenir un moyen par lequel se réalise une autre corruption.

## **Accès à l'information électorale : un nouveau cadre d'échange mensuel entre la CENI, la société civile et les médias**

---

**Des acteurs de la société civile, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et des médias se sont retrouvés mercredi à Sultani Hôtel autour d'un News Forum organisé par ACTUALITE.CD, avec l'appui d'Internews, à l'occasion de la Journée internationale de l'accès universel à l'information célébrée chaque 28 septembre.** Proclamée en octobre 2019, la 74ème Assemblée générale des Nations Unies, cette journée était célébrée dans le monde sous le thème "Intelligence artificielle, e-gouvernance et accès à l'information". En RDC, compte tenu du contexte électoral, le sous-thème adopté par les organisateurs est : « l'accès à l'information publique et le e-gouvernement comme gage des élections transparentes à l'ère du numérique ». L'activité a rassemblé une cinquantaine de participants issus de la société civile dans sa diversité et du monde des médias. Le panel était composé de Patricia Nseyo Mulela, rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante, Éric Nsenga, Porte-parole de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), Henri Longendja, coordonnateur du Collectif 24 et Cyrille Ebotoko, de la Commission épiscopale justice et paix (CEJP) de la CENCO).

## **Ass. Nat/Delly Sesanga prêt à être auditionné sur l'affaire 21.000 \$ : « Je ne me laisse pas intimider par quoi que ce soit »**

**Dans une interview accordée à Actu30.cd, ce mercredi 28 septembre 2022, le député national Delly Sesanga se dit prêt à répondre à l'invitation de la Commission spéciale qui sera créée à l'Assemblée nationale pour l'entendre, lui et son collègue, Muhindo Kasekwa, sur le dossier des émoluments des élus nationaux.** *« Je suis en train de mener, depuis des années, un combat pour la réduction du train de vie de l'Etat. C'est un combat de conviction, de fond et structurant pour notre pays. Je le mènerai jusqu'au bout, quoi qu'il en coûte et je ne me laisse pas intimider par quoi que ce soit. Ensuite, je suis un député élu. Je suis à ma troisième législature. Je suis très serein à pouvoir répondre à toute invitation de quelle que Commission que ce soit dans la vérité et l'intégrité »,* a-t-il déclaré. Par ailleurs, le président national du parti politique Envol a insisté sur son combat pour la baisse du train de vie des institutions en RDC.

## **Corruption : ce que la justice reproche à Vidiye Tshimanga**

**Six jours seulement après avoir été incarcéré, l'ancien conseiller de Félix Tshisekedi a été remis en liberté. De lourdes charges pèsent néanmoins contre lui. Six jours seulement après avoir été incarcéré à la prison centrale de Makala, Vidiye Tshimanga a été libéré, ce mardi 27 septembre.** *« Notre client a bénéficié d'une décision de mainlevée de sa détention par le parquet général »,* explique à *Jeune Afrique* l'un des avocats de l'ancien conseiller stratégique de Félix Tshisekedi. Une décision qui n'a pas manqué de surprendre : vendredi dernier, la chambre du conseil du tribunal de paix de Kinshasa-Gombe avait décidé de le maintenir en détention pour une durée de quinze jours. Ses avocats avaient immédiatement fait appel. Selon les informations de *Jeune Afrique*, au terme d'une longue audition, au moins cinq charges ont été retenues contre Vidiye Tshimanga : corruption, trafic d'influence, offense au chef de l'État, financement du terrorisme et blanchiment de capitaux. *« Mais le mandat d'arrêt provisoire émis ensuite ne reprend que les trois.*

● SECURITE

## **Guerre et conflits communautaires en RDC: Fayulu appelle les congolais à défendre « la patrie qui est en danger »**

**Dans un message adressé aux congolais, ce mercredi 28 septembre 2022, Martin Fayulu dénonce une fois de plus le projet de balkanisation et/ou de déstabilisation de la République démocratique du Congo par les pays voisins en connivence avec des congolais « irresponsables ». « *Le mode opératoire de toutes les violences et atrocités que nous enregistrons aujourd’hui dans notre pays ne reflète pas nos us et coutumes. Ainsi, faire de la lutte contre la détermination de nos ennemis à vouloir déstabiliser notre pays est un devoir prioritaire pour tout congolais. Ce n’est donc pas le moment de nous laisser distraire, au risque de nous rendre complices de l’irréparable devant l’histoire* », déclare-t-il. Et d’ajouter : « Refusons toute manipulation interne ou externe et tout élan de violences gratuites, préjudiciables à la cohésion nationale. Défendons tous ensemble, corps et âme, la patrie en danger. Construisons la paix, l’unité et la fraternité entre nous et veillons sur l’intégrité de ce beau et grand pays que Dieu nous a donné. C’est une question de survie collective, car il y a péril en la demeure ».**

---

Équipe de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement  
infomdhcongo@cartercenter.org

<https://vifcongo.org/>

[www.cartercenter.org](http://www.cartercenter.org)

(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa  
République Démocratique du Congo